

Recycling Training Course Sûreté PNC Compagnie Aérienne - Fouille aéronef §11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998 -Formation des personnes en charge de la fouille de sûreté des aéronefs

1 jour 4 heures

Programme de formation

Public visé

Personnels Navigants Techniques
Personnels navigants Commerciaux

Pré-requis

Avoir suivi une vérification de ces antécédents judiciaires prévu à l'Art.11.1.1 et 11.1.2 AIM du 11/09/2013 et dispositions du IV Art. R213-4-5 du CAC,

Français Lu et écrit et parlé

Avoir reçu une formation initiale (SADE sûreté) 11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998

Objectifs pédagogiques

Objectifs formation items AIR OPS ORO GEN 110 et IOSA FLT 2.2.42

1. Détermination de la gravité de l'événement /Actes d'intervention illicites
2. évaluation de la menace
3. Contrôle et notification
4. Divers - Procédures spécifiques de la compagnie

Objectifs du §11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998

- **Connaissance des exigences légales applicables aux fouilles de sûreté d'aéronefs et des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation, y compris, entre autres, la menace interne et la radicalisation**
- Aptitude à identifier des articles prohibés.
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés.
- Capacité à effectuer des fouilles de sûreté d'aéronef selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés.

Description / Contenu

1. Détermination de la gravité de l'événement /Actes d'intervention illicites
2. évaluation de la menace
3. Contrôle et notification
4. Fouilles A/C/Objets prohibés/zone moindre risque
5. Divers - Procédures spécifiques de la compagnie

Modalités pédagogiques

Voir Synthèse du programme pédagogique



Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique PowerPoint® / Vidéoprojecteur / tableau / Paperboard / Manipulations d'Articles Prohibés
dont EEI factices

Modalités d'évaluation et de suivi

Test QCM 20 questions avec note minimale de validation fixée à 12/20

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Qualification du formateur sûreté:
Formateur qualifié ou certifié de l'Aviation civile française

09/12/2025